



Bulletin d'adhésion Individuelle 2026

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DES CÔTES-D'ARMOR
3 bis, rue Bel-Orient
22000 SAINT-BRIEUC

PREMIÈRE ADHÉSION (cocher la case) RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION **N° d'adhérent**

Mme M.

NOM Prénom Date de naissance

Adresse :

Code postal VILLE Pays

Adresse électronique (*obligatoire pour GeneaBank*)

Téléphone

Comment avez-vous eu connaissance du CG 22 ?

Cochez l'option choisie ▼

Adhésion avec abonnement au bulletin <i>Généalogie 22 – version papier</i>		40 €
Adhésion avec abonnement au bulletin <i>Généalogie 22 – version numérique</i>¹		36 €
Adhésion simple (sans bulletin)		22 €
Abonnement au bulletin <i>Généalogie 22</i> (sans adhésion)		28 €
Votre don pour soutenir l'association – montant libre		
	Montant total :	<input type="text"/> €
Règlement par : <input type="checkbox"/> CB <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Virement		

¹ Accès au contenu de votre bulletin de liaison, en version feuilletable et téléchargeable

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Ventilation des points distribués chaque trimestre

	CG22	GeneaBank	Total
Adhérent simple	300	1000	1300
Adhérent avec bulletin	1200	1000	2200

L'adhésion court du **1^{er} janvier au 31 décembre 2026** et comprend l'inscription pour la consultation de notre base de relevés **CORAIL-NET** (points CG22 et GeneaBank), ainsi que de l'ensemble des applications développées par le CG22.

L'abonnement au bulletin **Généalogie 22**, sans adhésion, ne donne pas droit à l'accès à la salle de lecture du CG22 et ne permet pas l'attribution de points pour la consultation de Corail-Net.

En adhérant à l'association, vous vous engagez à respecter la charte suivante :

« Je suis généalogiste amateur et je m'engage sur l'honneur à n'utiliser les renseignements que je trouverai sur le site du CG22 que pour mon usage personnel, et m'interdis d'en faire une utilisation commerciale sous quelque forme que ce soit. Je note qu'il me sera attribué, par le CG22, des points GeneaBank et des points CG22, et que ceux-ci (ou le reliquat) me seront retirés le jour où je ne serai plus membre du CG22 (démission, non paiement de cotisation par exemple) ou en cas d'utilisation non conforme à mon engagement ».

SIGNATURE :

Contact secrétariat : secretariat@genealogie22.bzh
Tél. 02 96 62 89 00

Site internet : www.genealogie22.bzh
Bases de données : www.genealogie22.com
Groupe de discussion : CG22@groups.io

Les informations recueillies sur ce présent formulaire sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association et à la gestion de vos droits aux applications du CG22. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat du CG22.